



COMMUNE

DE

CLERY-SAINT-ANDRE

94 rue du Maréchal-Foch

45370 CLERY-SAINT-ANDRE

Téléphone : 02-38-46-98-98

Télécopie : 02-38-46-98-99

E-mail : dgs@clery-saint-andre.com

Site internet : <http://www.clery-saint-andre.com>

CONSEIL MUNICIPAL

du Samedi 6 Juillet 2013

Compte-rendu officiel

CONSEIL MUNICIPAL DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

SÉANCE DU SAMEDI 6 JUILLET 2013.

Le Maire de CLÉRY-SAINT-ANDRÉ, certifie avoir convoqué, le premier juillet deux-mil treize, les membres du Conseil Municipal, pour une séance publique ordinaire du Conseil Municipal, qui a lieu le six juillet deux mil treize, à dix-sept heures.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 Juin 2013.
- Réhabilitation du gymnase communal.
- Aménagement de la Place Charles-de-Gaulle.
- Société Publique Locale portée par le Conseil Général du Loiret.
- Projet de vente d'un terrain communal.
- Demandes de subventions.
- Convention avec la Société Nationale des Secours en Mer.
- Motion en faveur du projet de Ligne à Grande Vitesse.
- Tarif des activités jeunesse de l'été 2013.
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- Vie des commissions municipales.
- Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.
- Informations diverses.
- Questions des membres du Conseil Municipal.

SÉANCE :

La séance est ouverte à 17 h. 12.

Étaient Présents :

- Monsieur Clément OZIEL, Conseiller Général - Maire,
- Monsieur Alain GRILLON, Madame Denise REYNAUD, Messieurs Claude BOISSAY, Etienne HEMOND et Gérard CORGNAC, Adjointes au Maire,
- Mademoiselle Sylvie THIÉRY, Monsieur Lionel FRUMENT, Conseillers Municipaux Délégués,
- Mesdames Odile BOURGOIN, Mariannick RENARD, Messieurs Daniel ZONCA, Philippe de TRISTAN, Gérald GOARIN, Jean-Pierre LEFEBVRE, Maryvon AUVY, Michel NOUAILLE, Laurent BOURGOIN et Thierry TELLIER Conseillers Municipaux.

Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

- Madame Maryvonne MARY, qui donne pouvoir à Madame Denise REYNAUD,
- Monsieur Yves HEUZE, qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE,
- Monsieur Vincent BIGOT, qui donne pouvoir à Monsieur Clément OZIEL,
- Madame Josette DENIS, qui donne pouvoir à Mademoiselle Sylvie THIÉRY,

Était absente, sans avoir donné pouvoir :

- Madame Laëtitia BOUHOUTÉ,

Secrétaire de séance :

Madame Denise REYNAUD

Le procès-verbal de la précédente séance qui a été envoyé à chacun des membres du Conseil Municipal, est évoqué. Aucune remarque n'ayant été apportée, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - Réhabilitation du gymnase communal.

Monsieur Gérard CORGNAC, Adjoint au Maire chargé de la Vie Associative et de la Jeunesse, présente au Conseil Municipal, une série d'avenants aux marchés publics relatifs à la réhabilitation du gymnase communal.

LOT/ ENTREPRISE	Marché initial Montant TTC	Avenants en plus value	Avenants en moins value	Nouveaux montants des marchés TTC
1 CAMUS	45 820,52 €	+ 3 784, 14 €		49 604, 66 €
2 sans objet				
3 GOBOIS	123 271,55 €			123 271,55 €
4 BARCO-ETANCHEITE	201 776,56 €			201 776,56 €
5 ALU SULLY	41 504,79 €	+ 980, 72 €		42 485, 51 €
6 COLLIAUT	26 390,94 €	+ 360, 00 €		26 750, 94 €
7 DESHAYES Pascal	10 722,47 €			10 722,47 €
8 SIMOES	13 403,57 €			13 403,57 €
9 JMG PLAFONDS	12 314,26€			12 314,26€
10 EAUMEGA	21 573,65€			21 573,65€
11 EAUMEGA	70 462,34€			70 462,34€
12 CRESCITZ	43 417,79€			43 417,79€
13 CHESNE	25 028,69€		- 4 244, 52 €	20 784, 17 €
14 ENVIROSPORT	59 418,88 €			59 418,88 €
15 NOUANSPORT	9 443,62€	+ 5 851, 19 €		15 294, 81 €
TOTAUX	704 549, 63 €	+ 10 976, 05 €	- 4 244, 52 €	711 281, 16 €

Le Conseil Municipal valide ces propositions et autorise Monsieur le Maire à les revêtir de sa signature.

Ainsi, à cette occasion, il peut être utile de rappeler l'état d'avancement de l'instruction de chacun des dossiers de demandes de subvention, déposés pour certains depuis le 1^{er} semestre 2011.

- Etat : attribution d'une réserve parlementaire de 30 000 €, sur les fonds du Député Olivier CARRE.
- Conseil Régional du Centre : notification reçue le 26 Juin 2013 pour l'attribution d'une subvention de 99 100 € au titre de l'isolation du gymnase (gain de deux classes énergétiques).
- Conseil Régional du Centre : instruction en cours pour une subvention de 21 600 € au titre de l'accessibilité Handicap.
- Etat : instruction en cours pour une subvention du C.N.D.S. au titre de l'accessibilité handicap.
- Conseil Général du Loiret : instruction en cours pour une subvention de 91 469 € au titre des travaux sur toiture.

2 - Aménagement de la Place Charles-de-Gaulle.

Madame Denise REYNAUD, Adjointe au Maire chargée du Patrimoine, présente au Conseil Municipal le résultat de la consultation des maîtres d'œuvre, pour ce qui concerne le projet d'aménagement de la Place Charles-de-Gaulle.

Comme indiqué au Conseil Municipal, le 6 Avril dernier, cette consultation par marché public à procédure adaptée, en application du Code des Marchés Publics, a permis de bénéficier de quatorze candidatures, parmi lesquelles, le groupe de travail *ad hoc*, lors de sa réunion du 26 Mars 2013, avait présélectionné les trois groupements de maîtres d'œuvre, admis à remettre une offre pour ce projet.

C'est le groupement de maîtres d'œuvre « L'HEUDE & L'HEUDE / INCA / CHEVALIER-FRINAULT » qui est attributaire de ce marché public, pour une prestation équivalent à 8% de l'enveloppe des travaux. Dans un premier temps, seule la tranche ferme de ce marché public sera notifiée au groupement (32 607, 74 € T.T.C.).

Le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à la revêtir de sa signature.

3 - Société Publique Locale portée par le Conseil Général du Loiret.

Monsieur Alain GRILLON, Premier Adjoint au Maire chargé des Equipements et des Aménagements, rappelle au Conseil Municipal, les grandes lignes du projet de Société Publique Locale d'ingénierie, lancé par le Conseil Général du Loiret, tel qu'il a déjà été évoqué, en information, lors de la précédente séance de Conseil Municipal.

En effet, face au constat du désengagement progressif des structures d'aide et de conseil de l'Etat dans divers domaines, et notamment la fin annoncée de l'ATESAT, et à la nécessité de répondre aux besoins accrus exprimés par les élus locaux et les territoires du Loiret, le Conseil Général du Loiret a décidé d'engager une démarche de création d'une structure d'ingénierie publique locale destinée à apporter le soutien et les outils nécessaires et efficaces au service des collectivités territoriales et groupements du Loiret.

Cette structure sera constituée sous la forme d'une Société Publique Locale (SPL), laquelle présente la particularité de revêtir la qualité d'une société commerciale – société anonyme – dont l'actionnariat est strictement public car le capital en est intégralement détenu par les collectivités territoriales et groupements actionnaires. Elle est, à ce titre, doublement régie par le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de Commerce.

Cette particularité permet à la SPL, de par la loi, d'intervenir pour le compte et sur le seul territoire de ses actionnaires, sans publicité ni mise en concurrence préalables, dans le cadre de prestations intégrées dite de « quasi régie » ou « in house ».

Une phase importante de concertation avec les élus locaux et les collectivités et groupements de l'ensemble du territoire du Loiret, actionnaires potentiels de la société, est actuellement menée par les services et les élus du Conseil Général.

Parallèlement, l'accomplissement de certaines formalités préalables au nom de la société en formation et l'élaboration du projet de statuts de cette dernière sont également en cours.

A ce stade, et considérant la volonté de faire de cette structure une véritable « boîte à outils » au service de ses actionnaires, il est envisagé que l'objet social de la SPL lui permette :

- d'assurer des missions de conseil et d'assistance et/ou de maîtrise d'ouvrage d'un projet ;
- de réaliser les études préalables nécessaires à la définition du besoin, à la faisabilité technique, juridique, procédurale, économique et financière d'un projet ;
- d'assurer la conduite des projets pouvant inclure : la maîtrise d'œuvre, la conduite, la réalisation, le suivi et le contrôle de l'exécution des travaux ou des prestations définies contractuellement ;
- d'apporter tout conseil et assistance technique, en tout domaine s'inscrivant dans l'exercice de leurs compétences ou dans toute activité d'intérêt général.

La SPL pourrait à titre d'exemples intervenir dans les domaines d'activité suivants :

- l'étude, la mise en place, et la gestion des financements et des dispositifs des politiques suivantes :
 - développement de l'activité économique et industrielle locale,
 - développement durable,
 - habitat et urbanisme,
 - culturelle, touristique, sportive, éducative ou pédagogique
 - sanitaire, sociale et médico-sociale locale,
- la mise en œuvre d'opérations d'aménagement,
- la conduite d'opération en vue de la construction et/ou de l'entretien de bâtiments ou d'équipements.

Dans ce cadre et considérant l'intérêt que représente la création d'une telle structure d'ingénierie compte tenu des besoins et des projets, actuels ou à venir, de notre Commune,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de l'adhésion de la Commune de Cléry-Saint-André à la future Société Publique Locale d'ingénierie au service des territoires du Loiret en cours de formation,

- d'autoriser à cette fin Monsieur le Maire, ou son représentant, à mener toute discussion utile avec le Département du Loiret et les autres partenaires pressentis pour devenir actionnaires de ladite société,
- d'autoriser à cet effet Monsieur le Maire, ou son représentant, à accomplir toute formalité ou tout acte afférent préalablement nécessaire, étant précisé que la décision définitive d'entrée au capital de la Société Publique Locale en qualité d'actionnaire, la validation des statuts de ladite société, ainsi que la détermination de la prise de participation au capital de cette dernière, seront soumis ultérieurement à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal valide ces propositions par vingt-et-une voix « pour » et une abstention.

4 - Projet de vente d'un terrain communal.

Monsieur Claude BOISSAY, Adjoint au Maire chargé de l'Action Foncière, propose au Conseil Municipal, la vente d'une parcelle de terre, communale, située en zone U du Plan Local d'Urbanisme, à l'arrière du château d'eau, en vue de la céder à Madame Paulette LENFANT, riveraine, pour une valeur de 33 € par m². Ce prix est celui fixé par le Service des Domaines, dans son avis rendu le 8 Janvier 2013. La superficie de la parcelle est en cours de mesurage précis (de l'ordre de 190 m²).

Le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire ou Monsieur Claude BOISSAY, à signer tous les actes notariés liés à cette vente.

5 - Demandes de subventions.

Monsieur Etienne HEMOND, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, une demande de subvention à l'Etat au titre du produit de la redevance des mines sur le pétrole et au titre du produit des amendes de police.

- Au titre de la redevance des mines sur le pétrole, le projet retenu est « Aménagement de voirie, Chemin des Fromenteries ». Montant estimé des travaux = 8 779, 84 € TTC. Subvention attendue : 583, 09 €.
- Au titre du produit des amendes de police : le projet retenu est « Aménagement de carrefours et de trottoirs en vue de l'accessibilité de ceux-ci aux personnes handicapées ». Montant estimé de la dépense = 15 000 €. T.T.C. Subvention attendue : 3 986, 08 €

Le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à la revêtir de sa signature.

6 - Convention avec la Société Nationale des Secours en Mer.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, une proposition de convention de partenariat avec la Société Nationale des Secours en Mer.

Concrètement, il s'agirait d'autoriser le stationnement de barques de la S.N.S.M. dans un espace communal de Cléry-Saint-André (restant à déterminer le moment venu) lorsque nous serions en situation d'alerte aux crues.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à la revêtir de sa signature.

7 - Motion en faveur du projet de Ligne à Grande Vitesse.

Monsieur le Maire donne de l'information sur l'état d'avancement du projet de Ligne à Grande Vitesse « Paris Orléans Clermont Lyon », qui a fait l'objet d'un examen récent, par la commission Mobilité 21, présidée par le député Philippe Duron.

L'Association « TGV Grand Centre Auvergne » sollicite le Conseil Municipal pour une motion de soutien au P.O.C.L.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal ne souhaite pas prendre position dans ce dossier.

8 - Tarif des activités jeunesse de l'été 2013.

Monsieur Gérard CORGNAC, Adjoint au Maire chargé de la Vie Associative et de la Jeunesse présente au Conseil Municipal, les propositions d'activités jeunesse des vacances d'été 2013 (du 8 Juillet au 2 Août) et propose les tarifs de ces activités :

Activités proposées à 5 euros :

Bowling, Tir-à-l'arc, Piscine, Base-ball, Jeux d'eau, Tennis de Table, Voitures électriques, Football, Sports collectifs, Cinéma, Course d'orientation avec épreuves, Tennis, Sponge Ball, Zumba, Koh Lanta, Pétanque & Mölkky, Boules Lyonnaises, Mini-Golf, Balade à vélo, Château de Chameroles.

Activités proposées à 10 euros :

Karting, Labyrinthe de Beaugency & Piscine, BMX.

Activités proposées à 15 euros :

Ile Charlemagne & Accrobranches, Laser Game, Center Parcs.

Activités proposées à 25 euros :

Futuroscope, Sortie à Paris.

Activité proposée à 30 euros :

Escalade & Laser Game.

Le Conseil Municipal valide cette grille tarifaire.

9 - Modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Monsieur le Maire présente quelques propositions d'évolution du tableau des effectifs du personnel, tel qu'il entrera en vigueur dans les semaines ou les mois à venir :

- Création d'un poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe, à temps complet, qui aura vocation, le moment venu, à accueillir Muriel DAGUE, bénéficiaire d'une procédure d'intégration directe (sortie de la filière animation pour entrer dans la filière administrative), ayant fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du CDG-FPT, lors de sa réunion du 18 Juin 2013.
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe, à temps complet, qui aura vocation, le moment venu, à accueillir Véronique RIOTTE, bénéficiaire d'une procédure d'avancement de grade, ayant fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du CDG-FPT, lors de sa réunion du 18 Juin 2013.
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe, à temps complet, qui aura vocation, le moment venu, à accueillir Odile MILCENT, bénéficiaire d'une procédure d'avancement de grade, ayant fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du CDG-FPT, lors de sa réunion du 18 Juin 2013.
- Création d'un poste de Rédacteur Territorial, à temps complet, qui aura vocation, le moment venu, à accueillir Odile MILCENT, bénéficiaire d'une procédure de promotion interne, ayant fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du CDG-FPT, lors de sa réunion du 18 Juin 2013.

Pour chacune de ces évolutions à venir, elle s'accompagne de la fermeture du poste budgétaire actuellement occupé par l'agent, ce qui n'occasionne aucune création de poste, mais seulement des évolutions de carrière légitimes et adaptées à la valeur professionnelle des agents.

De même, ces créations de postes s'accompagnent de l'adaptation du régime indemnitaire à chacun des nouveaux grades, sans modification de l'esprit de la délibération du 4 Février 2012 (les rédacteurs territoriaux s'intégrant dans la même catégorie que les animateurs territoriaux).

Le Conseil Municipal valide chacune de ces propositions.

10 - Informations diverses :

- Monsieur le Maire informe de la nomination d'Ingrid CHANTELOUP, par mobilité interne, sur le poste de Directrice de l'Ecole Municipale de Musique, à compter du 15 Août 2013.
- Monsieur le Maire informe de la décision de l'Etat, en date du 28 Juin 2013, de ne pas reconnaître l'état de catastrophe naturelle à notre commune, pour les dommages causés, à l'été 2012, par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la ré-hydratation des sols. Une analyse juridique est en cours, pour examiner, les éventuelles suites à donner, à ce refus.
- Monsieur le Maire informe que seront examinées, à la prochaine séance de Conseil Municipal du 3 Septembre, les modalités de sécurisation juridique, pour la collectivité, de la période pré-électorale (communication municipale, etc.), ainsi que les modalités de mise à disposition de biens et équipements communaux aux candidats présumés.

11 - Vie des commissions municipales.

Madame Denise REYNAUD informe que la Commission « Affaires Scolaires et Petite Enfance » s'est réunie le 10 Juin, avec nos partenaires de la communauté éducative locale, pour la réforme des rythmes scolaires, puis le 5 Juillet 2013, à nouveau avec nos partenaires de la communauté éducative locale, pour les modalités de stationnement et de circulation aux abords des écoles.

A cette occasion, il est décidé d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une procédure de consultation de maîtres d'œuvre, pour le réaménagement à venir du secteur « Poule Blanche », notamment en terme de voies et de stationnement.

12 - Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contenu de différentes réunions intercommunales. Il rappelle à ce propos, la méthode de présentation orale de ces activités intercommunales. Les délégués intercommunaux sont invités à proposer des interventions de quelques minutes sur un sujet particulier, qui fait partie de l'actualité intercommunale.

• La Communauté de Communes du Val d'Ardoux (C.C.V.A.) :

La Commission « Sécurité Prévention » s'est réunie le 19 Juin 2013, à Dry, en présence de Messieurs Gérard CORGNAC et Daniel ZONCA.

Le Bureau Communautaire s'est réuni le 20 Juin 2013, à Cléry-Saint-André, en présence de Madame Denise REYNAUD et de Monsieur Clément OZIEL, puis le 1^{er} Juillet 2013, à Cléry-Saint-André, en présence de Messieurs Claude BOISSAY et Clément OZIEL. Les dossiers de la voirie d'intérêt communautaire, du régime indemnitaire, de la protection sociale complémentaire et de la modification statutaire ont été évoqués.

La Commission « Sports » s'est réunie les 26 Juin et 3 Juillet 2013, à Dry, en présence de Messieurs Gérard CORGNAC, Gérald GOARIN et Etienne HEMOND, pour le projet de construction d'une salle de tennis, à Cléry-Saint-André (ouverture des plis et attribution des marchés).

La Commission « Maison de Santé » s'est réunie le 27 Juin 2013, à Cléry-Saint-André, en présence de Messieurs Gérard CORGNAC, Etienne HEMOND et Clément OZIEL, pour établir le projet professionnel avec les partenaires professionnels de santé.

Le groupe restreint de la Commission « Maison de Santé » s'est réuni le 1^{er} Juillet 2013, pour l'ouverture des plis de maîtrise d'œuvre, pour le projet de réhabilitation de la Maison Médicale, en présence de Monsieur Gérard CORGNAC. Il se réunira à nouveau le 8 Juillet 2013.

La Commission « Culture – Education » s'est réunie le 5 Juillet 2013, à Cléry-Saint-André, sous la Présidence de Madame Denise REYNAUD, pour le projet de saison culturelle 2014.

Le Conseil Communautaire se réunira les 11 Juillet, 12 Septembre et 10 Octobre 2013, à Cléry-Saint-André.

Une demi-journée d'information des élus locaux est programmée le Jeudi 12 Septembre 2013, de 14 heures à 17 heures, en partenariat avec l'Association des Victimes du Loiret (A.V.L.).

- ***Le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés, Mézières-lez-Cléry et Les Muids de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (C3M) :***

La Commission « DSP » s'est réunie le 21 Juin 2013, à Mézières-lez-Cléry, sous la Présidence de Monsieur Alain GRILLON et en présence de Messieurs Gérard CORGNAC, Etienne HEMOND et Daniel ZONCA.

Le Bureau s'est réuni le 24 Juin 2013, à Mézières-lez-Cléry, sous la Présidence de M. Alain GRILLON.

Le Comité Syndical s'est réuni le 24 Juin 2013, à Mézières-lez-Cléry, sous la Présidence de Monsieur Alain GRILLON et en présence de Mademoiselle Sylvie THIERY, Messieurs Etienne HEMOND et Daniel ZONCA.

- ***Le Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.R.T.O.M.) de la Région de Beaugency.***

Le Comité Syndical s'est réuni le 25 Juin 2013, à Beaugency, en présence de Messieurs Alain GRILLON et Daniel ZONCA.

Monsieur Daniel ZONCA présente au Conseil Municipal, une synthèse du rapport d'activités du SMIRTOM.

- ***Le Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud :***

Le Bureau et le Groupe de Réflexion se sont réunis le 18 Juin 2013, à Ménestreau-en-Villette, en présence de Madame Denise REYNAUD et de Monsieur Clément OZIEL.

Le Comité Syndical s'est réuni le 4 Juillet 2013, à Sully-sur-Loire, en présence de Monsieur Claude BOISSAY.

13 - Demandeurs d'emploi.

Mademoiselle Sylvie THIERY, Conseillère Municipale Déléguée aux Relations Sociales et à la Solidarité, informe que la Commune de Cléry-Saint-André comptait au mois de Juin 2013, 126 demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 5,9 % par rapport aux chiffres de Mai 2013. La répartition de ces demandeurs est de 58 hommes et 68 femmes ; de 93 indemnisables et 33 non-indemnisables.

14 – Les prochaines réunions de Conseil Municipal devraient avoir lieu le mardi 3 septembre 2013, à 20 heures, puis le samedi 5 octobre 2013, à 17 heures, puis le samedi 9 novembre 2013, à 17 heures, puis le samedi 14 décembre 2013, à 17 heures.

15 – Questions des membres du Conseil Municipal.

Monsieur Michel NOUAILLE souligne la dégradation de la qualité du marquage au sol sur les voies de la commune, seulement 18 mois, après leur réalisation. La Commission « Sécurité et Circulation » sera chargée d'évaluer cette action municipale, et son budget annuel de 4 000 € affecté à cette fonction.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 19 h. 07.